



PRESCRIPTION DES VACCINS A L'OFFICINE VALIDANT DPC

(Formation de 10h30 conforme à l'arrêté du 8/08/2023)

Objectif général de la formation	Savoir prescrire les vaccins à l'ensemble de la population âgée de plus de 11 ans et ciblée par les recommandations du calendrier vaccinale en vigueur.
Compétences à atteindre	<p>Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.</p> <p>Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo- vaccination, rappel, vaccination de rattrapage): population cible, contre-indications</p> <p>Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.</p> <p>Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient</p> <p>Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.</p> <p>Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective</p> <p>Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours</p>

	Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin
Public visé	Pharmaciens
Prérequis	Diplôme Docteur en pharmacie
Programme	<p><u>JOURNEE 1</u></p> <p>9h00 – 9h15 : Evaluation initiale, recueil des attentes des participants, adaptations pédagogiques si nécessaire</p> <p>9h15 – 11h15 :</p> <p>Maladies dont la prévention vaccinale s’adresse à l'ensemble de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La diphtérie ○ Le tétanos ○ La poliomyélite ○ La coqueluche ○ L’hépatite B ○ Les infections à pneumocoque, à méningocoque B et C et à Haemophilus influenzae b ○ Rougeole, les oreillons, la rubéole ○ Les gastro-entérites à rotavirus ○ Les infections à papillomavirus <p>Analyse de cas cliniques</p> <p>11h15 – 12h</p> <p>Maladies dont la prévention vaccinale s'adresse à certaines populations</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La grippe saisonnière ○ La tuberculose ○ L'hépatite A ○ Les infections invasives à méningocoque de sérogroupes A, W et Y <p>Bilan mi-journée, tour de table, adaptation si nécessaire</p> <p>13h – 14h30</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les infections à pneumocoque au-delà de 2 ans ○ La varicelle ○ Le zona ○ La COVID-19 ○ La rage

	<ul style="list-style-type: none"> ○ La leptospirose <p>Analyse de cas cliniques</p> <p>14h30 – 16h15</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le calendrier vaccinal ○ Les vaccinations de rattrapages ○ La vaccination des professionnels de santé <p>Analyse de cas cliniques</p> <p>16h15 – 16h 45</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les obligations légales de traçabilité ○ Les outils de la traçabilité <p>16h45 – 17h :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation des connaissances finales ○ Questionnaire satisfaction <p><u>JOURNEE 2</u></p> <p>9h – 12h</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduite d'un entretien pré-vaccination ○ Faire face à l'hésitation vaccinale ○ Accompagner le patient hésitant vers le changement <p>Mise en pratique, jeux de rôle, analyse de cas</p> <p>12h – 12h30</p> <p>Evaluation finale</p>
<p>Méthode pédagogique</p>	<p>Alternance d'apports théoriques et d'échanges autour de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées (cas concrets, jeu de rôles, power point interactif).</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<p>Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires</p>

Modalités d'évaluation	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation par QCM Questionnaire de satisfaction
Nombre maximum de stagiaires	20
Durée	10,5 heures
Intervenant	FAGON Henri, pharmacien officinal
Coût de la formation	577 euros TTC pour les titulaires (prise en charge ANDPC) 504 euros TTC pour les salariés (prise en charge OPCO-EP) Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL, ANDPC
Dates et lieu	Judi 11 juin 2026 : 9h-17h Vendredi 12 juin 2026 : 9h – 12h30 Espace Crusoé – Immeuble le Boréal – 16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon
Modalités et délais d'accès	Présentiel Formulaire d'inscription à remplir sur le site internet de l'IES. Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et une convention tripartite est signée définissant les délais d'accès. Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session. La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur qui leur est adressé par mail. Un certificat de formation est remis au participant une fois la facture acquittée après la formation.